



# Assemblée générale

Distr. générale  
12 février 2014  
Français  
Original : anglais

## Soixante-huitième session

Point 134 de l'ordre du jour

### Budget-programme de l'exercice biennal 2014-2015

## Montant définitif des dépenses connexes de la période de 2008 à 2013

### Rapport du Secrétaire général

#### *Résumé*

Le présent additif est présenté en application du paragraphe 20 de la section IV de la résolution [68/247](#), où l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui rendre compte du montant définitif des dépenses connexes de la période de 2008 à 2013 durant la première partie de la reprise de sa soixante-huitième session. Il convient de rappeler que l'Assemblée a souscrit à la recommandation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ([A/68/551](#), par. 62) tendant à ce qu'elle examine le financement des dépenses connexes à la première reprise de sa session en 2014.

Le Secrétaire général donne ci-après des informations sur les faits nouveaux survenus depuis la publication du onzième rapport annuel sur l'état d'avancement de l'exécution du plan-cadre d'équipement et de l'additif 1 y afférent ([A/68/352](#) et [Add.1](#)) et indique à cet égard qu'au 10 février 2014, le montant des dépenses connexes pour la période de 2008 à 2013 s'élevait à 140 253 300 dollars.

Les dépenses afférentes aux activités associées au plan-cadre d'équipement (« dépenses connexes ») et celles relatives au centre informatique auxiliaire (15,0 millions de dollars) n'étaient pas prévues dans le budget initial du plan-cadre. Conformément à la volonté de l'Assemblée, depuis 2008, elles sont couvertes par les fonds en espèces du projet.

Le Secrétaire général rappelle que ces dépenses ne peuvent être absorbées par le budget approuvé pour le plan-cadre d'équipement. L'Assemblée générale doit donc prendre une décision sur le financement de l'ensemble des dépenses connexes et des dépenses relatives au centre informatique auxiliaire car, si la trésorerie n'est pas reconstituée, le projet ne pourra pas être achevé en 2014.



## I. Introduction

1. Le Secrétaire général a informé l'Assemblée générale (voir [A/68/352/Add.1](#), tableau 1) que le coût total des activités afférentes au plan-cadre d'équipement pour la période de 2008 à 2013 s'élèverait à 141 408 600 dollars. Ce montant a été calculé sur la base des dépenses effectives engagées jusqu'à la fin de juin 2013 et des prévisions de dépenses pour les six derniers mois de l'année.

2. Dans son rapport ([A/68/551](#), par. 62), le Comité consultatif a recommandé que l'Assemblée générale examine le financement des dépenses connexes à la première reprise de sa session en 2014, faisant observer que des dépenses continueraient d'être engagées jusqu'à la fin de 2013 et que le montant définitif des dépenses connexes ne pouvait donc pas encore être établi avec exactitude. L'Assemblée a souscrit à cette recommandation et a prié le Secrétaire général de lui rendre compte du montant définitif des dépenses connexes de la période de 2008 à 2013 durant la première partie de la reprise de sa soixante-huitième session (résolution [68/247](#), sect. IV, par. 20).

## II. Montant définitif des dépenses connexes de la période de 2008 à 2013

3. La période considérée s'est terminée le 31 décembre 2013. Aucun département ou bureau ne mène plus d'activités relatives au plan-cadre d'équipement, exception faite du Bureau des services centraux d'appui, qui, en raison des retards accusés dans l'exécution du projet, principalement du fait de la tempête Sandy, devra achever ses travaux et effectuer le transfert des responsabilités en 2014, n'ayant pas pu le faire en 2013 comme prévu. Les dépenses afférentes aux activités restantes (environ 179 500 dollars, correspondant à un emploi de temporaire (P-4) pendant neuf mois) avaient été comptabilisées dans les prévisions pour 2013. Elles ne traduisent donc pas une augmentation du coût total du projet, mais simplement un report d'activités en 2014.

4. Bien que les activités liées au plan-cadre d'équipement aient été achevées (sauf pour ce qui est de l'exception susmentionnée), la clôture des comptes est toujours en cours et se poursuivra jusqu'à la fin de mars 2014, ce qui signifie que le rapprochement des données relatives aux dépenses n'est pas terminé.

5. Il convient en outre de noter qu'à la fin de 2013, plusieurs emplois de temporaire dont les titulaires exerçaient des fonctions liées au plan-cadre d'équipement ont cessé d'être financés. Les paiements restant dus aux membres du personnel quittant l'Organisation (y compris les éventuels versements à la cessation de service), pour lesquels un crédit de 314 000 dollars est prévu, devront finir d'être versés.

6. Compte tenu de ce qui précède, le Secrétaire général est en mesure d'indiquer que, le 10 février 2014, le montant total des dépenses pour la période allant de 2008 à 2013 s'élevait à 140 253 300 dollars, répartis comme suit :

- 143 351 000 dollars au titre des dépenses, y compris des décaissements de 127 478 200 dollars, des obligations de 15 379 400 dollars et des provisions de 493 500 dollars destinées à couvrir les dépenses futures; *moins*
- 3 097 800 dollars correspondant à des engagements de périodes antérieures qui ont été annulés (liquidés).

7. Les engagements annulés sont des obligations contractées au cours d'années antérieures auprès d'entreprises tierces et qui sont devenus entièrement ou partiellement sans objet, l'Organisation n'ayant effectué aucun paiement lorsque le coût effectif des travaux effectués était inférieur au montant retenu lors de l'attribution du marché. Sur les 3 097 800 dollars susmentionnés, 2 406 700 dollars couvrent des marchés passés aux fins de la mise en place du centre audiovisuel permanent et du système de gestion des fichiers numériques, 482 600 dollars correspondent à des marchés relatifs à la fourniture de mobilier de bureau, et le montant restant (208 500 dollars) couvre plusieurs dépenses de moindre ampleur réparties entre tous les bureaux et départements. La mise en place du centre audiovisuel et du système de gestion des fichiers numériques étant effectuée dans le cadre de marchés à prix maximum garanti, des montants correspondant à des obligations de périodes antérieures annulées ont été réaffectés en 2013 à des engagements portant sur des travaux et activités en cours.

8. Le montant définitif des dépenses connexes s'élève donc à 140 253 300 dollars, au lieu des 141 408 600 dollars indiqués dans le rapport précédent, soit une diminution de 1 155 300 dollars.

9. On trouvera aux tableaux 1 à 3 ci-après la répartition actuelle du montant définitif des dépenses connexes par année et par département et bureau. Le dépassement des crédits prévus au titre du Bureau chargé du plan-cadre d'équipement enregistré en 2013 s'explique par la réaffectation, à des activités menées dans le bâtiment de l'Assemblée générale et qui se poursuivront jusqu'à l'achèvement de celui-ci, de montants correspondant à des obligations de périodes antérieures annulées à la suite de l'achèvement de travaux effectués dans le bâtiment des conférences dans le cadre de contrats à prix maximum garanti.

Tableau 1  
**Évolution du financement des dépenses connexes pour la période 2008-2013,  
par année**

(En dollars des États-Unis)

<i>Période</i>	<i>Résolution de l'Assemblée générale</i>	<i>Montant approuvé par l'Assemblée générale</i>	<i>Dépenses prévues dans le document A/68/352/Add.1</i>	<i>Dépenses effectives</i>
2008-2009	63/270	30 272 400	18 373 200	18 373 200
2010	64/228	42 069 695	13 636 800	13 636 800
2011	65/269	58 871 305	61 499 000	61 499 000
2012	66/258	8 259 100	18 950 300	18 950 300
2013	67/246	3 666 100	28 949 300	30 891 800
<b>Total</b>		<b>143 138 600</b>	<b>141 408 600</b>	<b>143 351 100</b>
<i>À déduire : Annulations d'engagements de périodes antérieures</i>				<b>(3 097 800)</b>
<b>Total net</b>				<b>140 253 300</b>

Tableau 2  
**Évolution du financement des dépenses connexes, par département et bureau**  
 (En milliers de dollars des États-Unis)

Département ou bureau	Dépenses	Dépenses	Dépenses prévues	Dépenses	Total 2008-2013
	effectives 2008-2011	effectives 2012	dans le document pour 2013 A/68/352/Add.1	effectives 2013	
	(a)	(b)	(c)	(d)	(e) = (a) + (b) + (d)
Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences	2 272,9	638,2	–	–	<b>2 911,1</b>
Département de l'information	25 772,0	287,1	–	(2,0)	<b>26 057,1</b>
Bureau des services centraux d'appui	21 108,6	3 746,4	3 549,9	3 549,9 <sup>a</sup>	<b>28 404,9</b>
Bureau chargé du plan-cadre d'équipement	18 146,2	7 784,6	22 208,5	24 064,6	<b>49 995,4</b>
Bureau de l'informatique et des communications	2 035,5	626,8	–	4,6	<b>2 666,9</b>
Construction (Bureau de l'informatique et des communications)	5 446,9	81,4	581,5	665,3	<b>6 193,6</b>
Département de la sûreté et de la sécurité	18 726,9	5 785,8	2 609,4	2 609,4 <sup>b</sup>	<b>27 122,1</b>
<b>Total</b>	<b>93 509,0</b>	<b>18 950,3</b>	<b>28 949,3</b>	<b>30 891,8</b>	<b>143 351,1</b>
À déduire : Annulations d'engagements de périodes antérieures	(3 097,8)				<b>(3 097,8)</b>
<b>Total net</b>	<b>90 411,2</b>				<b>140 253,3</b>

<sup>a</sup> Y compris un montant de 179 500 dollars demandé pour 2014 au titre des emplois de temporaire (voir par. 3).

<sup>b</sup> Y compris 314 000 dollars au titre des prestations telles que les versements à la cessation de service restant dus (voir par. 5).

Tableau 3  
**Analyse des écarts entre les dépenses prévues et les dépenses effectives  
 pour 2013, par département et bureau**  
 (En milliers de dollars des États-Unis)

Département ou bureau	Dépenses prévues	Dépenses	Écart :
	dans le document pour 2013 A/68/352/Add.1	effectives	(dépassement)/ sous-utilisation en 2013 de crédits en 2013
	(a)	(b)	(c) = (a) – (b)
Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences	–	–	–
Département de l'information	–	(2,0)	2,0
Bureau des services centraux d'appui	3 549,9	3 549,9	–
Bureau chargé du plan-cadre d'équipement	22 208,5	24 064,6	(1 856,1)
Bureau de l'informatique et des communications	–	4,6	(4,6)
Construction (Bureau de l'informatique et des communications)	581,5	665,3	(83,8)
Département de la sûreté et de la sécurité	2 609,4	2 609,4	–
<b>Total</b>	<b>28 949,3</b>	<b>30 891,8</b>	<b>(1 942,5)</b>

### **III. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre**

10. Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont exposées à la section VII du deuxième additif au onzième rapport annuel sur l'état d'avancement de l'exécution du plan-cadre d'équipement ([A/68/352/Add.2](#)).

---